



Ministry of Foreign Affairs



RAPPORT D'EVALUATION

Mener un processus d'analyse des barrières et des obstacles à l'accès aux fonds humanitaires pour les acteurs locaux et élaborer un plan d'action spécifique pour les surmonter

Avril 2026



CONTEXTE DE L'ETUDE	2
I.1. PROBLEMES A RESOUDRE	3
I.2. COUVERTURE.....	4
I.2.1. Couverture thématique :	4
I.2.2. Couverture institutionnelle :	4
I.2.3. Couverture géographique :	4
I.3. BENEFICIAIRES	4
I.3.1. Bénéficiaires directs :	4
I.3.2. Bénéficiaires indirects :	4
I.4. PERIODE	5
METHODOLOGIE.....	6
II.1. PERIODE	7
II.2. EQUIPE	7
II.3. METHODES	7
II.4. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS.....	8
II.4.1.Objectif général :	8
II.4.2. Objectifs spécifiques :	8
II.4.3 : Résultats attendus	8
II.5. TECHNIQUES ET OUTILS.....	8
II.6. ECHANTILLONNAGE.....	9
II.6.1. Pour l'enquête quantitative :	9
II.6.2. Pour la composante qualitative :	9
II.6.3. Répartition des répondants par province :	9
II.7. ANALYSE, TRAITEMENT ET INTERPRETATION	9
II.7.1. Analyse qualitative :	9
II.7.2. Analyse quantitative :	9
II.7.3. Interprétation :	10
PRESENTATION DES RESULTATS	11
III.1. PROFIL DES ACTEURS INTERROGES	12
III.1.1. Profil des organisations cible de l'étude	12
III.1.2. Nombre d'années d'expérience.....	12
III.2. ACCES AUX FINANCEMENTS HUMANITAIRES	13
III.3. IDENTIFICATION DES BARRIERES.....	15
III.4. SOLUTION ET RECOMMANDATIONS (QUANTIFIES)	25
MATRICE ET PLAN D'ACTION	28
IV.1. MATRICE D'ANALYSE QUANLITATIVE	34
IV.2. CO-CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTION	36
RECOMMANDATIONS	0
V.1. SIMPLIFIER LES PROCEDURES ET ADAPTER LES CRITERES D'ELIGIBILITE AUX REALISES LOCALES	35
V.2. ACCROITRE L'ACCES DIRECT ET EQUILIBRE AUX FINANCEMENTS POUR LES ACTEURS LOCAUX	35
V.3. RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES ONG LOCALES	36
V.4. PROMOUVOIR DES PARTENARIATS EQUITABLES ET LE CO-LEADERSHIP.....	36
V.5. AMELIORER LA TRANSPARENCE, LA COMMUNICATION ET L'ACCES A L'INFORMATION	36
V.6. ACCELERER LES PROCEDURES ET RENFORCER LA FLEXIBILITE DES FINANCEMENTS	37
V.7. PROMOUVOIR L'INCLUSION ET LA DIVERSITE DES ACTEURS LOCAUX	37
V.8. RENFORCER LA LOCALISATION DE L'AIDE HUMANITAIRE	37
CONCLUSION.....	38



I. CONTEXTE DE L'ETUDE

Cette étude s'inscrit dans la dynamique de transformation du système humanitaire en République Démocratique du Congo, mettant en avant le renforcement du leadership des acteurs locaux et nationaux. Elle vise à comprendre en profondeur les contraintes limitant leur accès aux financements humanitaires malgré leur rôle central dans les interventions. À travers une approche participative et inclusive, l'étude analyse les barrières existantes, implique les parties prenantes clés et proposera des solutions concrètes et durables pour améliorer l'accès aux ressources, renforcer l'équité et promouvoir une réponse humanitaire plus efficace, autonome et adaptée aux réalités locales.

I.1. PROBLEMES A RESOUDRE

Dans le cadre de la transformation du système humanitaire en République Démocratique du Congo, l'un des défis majeurs demeure l'accès limité des acteurs locaux et nationaux de l'action humanitaire (LNHA) aux financements humanitaires. Malgré leur rôle central dans la réponse aux crises, ces acteurs font face à des obstacles multiples et interconnectés qui entravent leur participation directe aux mécanismes de financement.

Parmi les principaux problèmes identifiés figurent :

La complexité des exigences administratives et financières imposées par les bailleurs, souvent inadaptées aux capacités organisationnelles des LNHA

Le manque d'accès à l'information sur les opportunités de financement, limitant leur capacité à se positionner de manière compétitive

Les faiblesses institutionnelles et techniques, notamment en matière de gestion financière, de conformité et de reporting

Les barrières linguistiques et technologiques, réduisant l'accès aux plateformes de financement et aux appels à propositions

Les déséquilibres de pouvoir dans les partenariats entre acteurs internationaux et locaux, qui marginalisent souvent ces derniers dans les processus décisionnels et d'allocation des ressources

Ces contraintes contribuent à maintenir une dépendance structurelle des LNHA vis-à-vis des intermédiaires internationaux, limitant ainsi leur autonomie, leur capacité d'innovation et leur rôle de leadership dans l'action humanitaire.

I.2. COUVERTURE

L'étude aura une couverture à la fois thématique, institutionnelle et géographique :

I.2.1. Couverture thématique :

L'analyse a porté sur les différentes catégories de barrières à l'accès aux financements, notamment : financières, administratives, techniques, relationnelles et politiques.

I.2.2. Couverture institutionnelle :

L'étude a impliqué :

- Les organisations locales et nationales (ONG, associations, réseaux) ;
- Les ONG internationales ;
- Les agences du système des Nations Unies.

I.2.3. Couverture géographique :

- L'analyse a été menée à l'échelle de la République Démocratique du Congo dans les provinces concernées par le projet (Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri), portant une attention particulière aux zones affectées par des crises humanitaires et où les LNHA sont fortement impliqués dans la réponse.

I.3. BENEFICIAIRES

I.3.1. Bénéficiaires directs :

- Les organisations locales et nationales de l'action humanitaire (LNHA), qui bénéficieront d'une meilleure compréhension des obstacles et de solutions concrètes pour améliorer leur accès aux financements ;
- Les plateformes et réseaux d'ONG nationales, qui pourront renforcer leur plaidoyer et leurs capacités de coordination.

I.3.2. Bénéficiaires indirects :

- Les bailleurs de fonds qui disposeront d'analyses et de recommandations pour adapter leurs mécanismes de financement ;
- Les ONG internationales et agences onusiennes qui pourront améliorer leurs pratiques de partenariat avec les acteurs locaux ;
- Les ONGs membres de CONAFOHD qui bénéficieront à terme d'une réponse humanitaire plus efficace, inclusive et adaptée aux réalités locales grâce à un meilleur financement des acteurs de proximité.

I.4. PERIODE

L'étude s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Transformation du Système Humanitaire à travers le Leadership Humanitaire Local (HST-LHL) » et a été réalisée sur une période indicative de 1 mois.

Cette période a couvert l'ensemble du processus, incluant la préparation méthodologique, la collecte des données, l'analyse, l'élaboration du plan d'action, ainsi que la validation des résultats à travers des ateliers participatifs.

Le calendrier détaillé sera défini en tenant compte des contraintes opérationnelles, logistiques et sécuritaires propres au contexte de la RDC afin de garantir une mise en œuvre efficace et inclusive de l'étude.



II.

METHODOLOGIE

II.1. PERIODE

L'étude sur l'analyse des barrières d'accès aux financements humanitaires pour les acteurs locaux et nationaux (LNHA) s'est étendue sur la période allant du 1^{er} au 29 Avril 2026, conformément au chronogramme détaillé, et s'est déroulé comme suit :

Date	Activité
Du 1 ^{er} au 7/04/2026	Préparation des TdR, du chronogramme, du budget et de la méthodologie
Du 08 au 11/04/2026	Finalisation et encodage des outils de collecte des données
Le 13/04/2024	Formation des enquêteurs et superviseurs
Du 14 au 17/04/2026	Collecte des données proprement dite sur le terrain
Du 18 au 23/04/2026	Analyse et traitement des données collectées
Du 24 au 30/04/2026	Rédaction du rapport provisoire sur les barrières d'accès aux financement
Du 24 au 25/04/2026	Organisation des ateliers de restitution (présentation des résultats et validation participative des recommandations)
Du 27/04 au 02/05/2026	Finalisation et soumission du rapport final consolidé

II.2. EQUIPE

L'étude était réalisée par l'équipe de CONAFOHD comprenant :

- **1 chargée MEAL / chef de mission** : responsable de la coordination générale, de la qualité méthodologique et de la production des livrables ;
- **3 superviseurs** : en charge de la supervision terrain des enquêteurs ;
- **15 enquêteurs** : en charge de la collecte des données sur terrain auprès des LNHA et autres parties prenantes pour conduire les entretiens et les focus groups.

II.3. METHODES

L'étude a adopté une approche mixte (qualitative et quantitative) participative et inclusive :

- **Approche qualitative** pour explorer en profondeur les perceptions, expériences et dynamiques de pouvoir entre acteurs humanitaires locaux ;
- **Approche quantitative** pour mesurer l'ampleur et la fréquence des barrières identifiées ;

Cette combinaison garantit une compréhension holistique des contraintes d'accès aux financements.

II.4. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

II.4.1. Objectif général :

Analyser de manière participative les barrières d'accès aux financements humanitaires pour les LNHA et élaborer un plan d'action spécifique pour améliorer leur accès.

II.4.2. Objectifs spécifiques :

1. Identifier et analyser les barrières structurelles, institutionnelles et opérationnelles à l'accès aux financements humanitaires pour les LNHA,
2. Recueillir les perceptions et expériences des acteurs locaux, bailleurs et partenaires internationaux,
3. Prioriser les obstacles les plus critiques affectant les LNHA,
4. Élaborer un plan d'action réaliste, inclusif et orienté vers des solutions concrètes,
5. Valider les résultats et recommandations à travers des séances de restitution participatives.

II.4.3 : Résultats attendus

- Une cartographie claire des barrières d'accès aux financements humanitaires pour les LNHA,
- Un rapport analytique détaillé incluant les causes profondes des obstacles identifiés,
- Un plan d'action spécifique, avec des recommandations opérationnelles,
- Des séances de restitution organisées avec les parties prenantes,
- Un consensus autour des actions prioritaires à mettre en œuvre.

II.5. TECHNIQUES ET OUTILS

Plusieurs techniques de collecte des données et outils ont été mobilisés :

- **Techniques de collecte :**
 - Revue documentaire (politiques des bailleurs, études existantes, ...);
 - Entretiens semi-structurés avec les parties prenantes clés ;
 - Discussions de groupes (focus groups) avec les LNHA ;
 - Enquête par questionnaire pour collecter des données quantitatives.
- **Outils utilisés :**
 - Guides d'entretien et guides de discussion structurés ;
 - Questionnaires numériques ;
 - Grilles d'analyse thématique ;
 - Logiciels de traitement des données (Excel, Power BI et analyse manuelle pour les données qualitatives ;
 - Outil de catégorisation et analyse approfondie pour l'élaboration du plan d'action.

II.6. ECHANTILLONNAGE

L'échantillonnage a combiné des approches probabilistes et raisonnées :

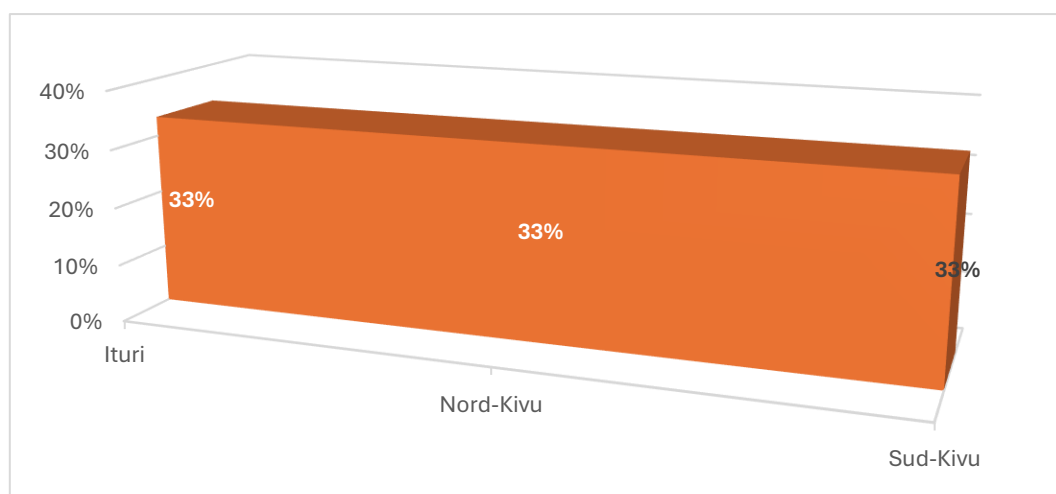
II.6.1. Pour l'enquête quantitative :

Un échantillonnage simple basé sur la formule de RAOSOFT a été utilisé. Avec la taille totale estimée à 500 ONGs, un niveau de confiance de 95 %, une marge d'erreur de 5 % et une proportion de 0,5, la taille de l'échantillon est estimée à environ 222 répondants. Sur tout l'ensemble de 3 provinces concernées par l'étude/projet : Sud-Kivu, Nord-Kivu et Ituri

II.6.2. Pour la composante qualitative :

Un échantillonnage raisonné (non probabiliste) a été appliqué afin de sélectionner des informateurs clés soit les représentants des LNHA (ONG locales et nationales).

II.6.3. Répartition des répondants par province :



II.7. ANALYSE, TRAITEMENT ET INTERPRETATION

Les données collectées ont fait l'objet d'un traitement rigoureux soit :

II.7.1. Analyse qualitative :

Analyse qualitative :

- Transcription et codification des entretiens et focus groups ;
- Analyse thématique des barrières selon les catégories : financières, administratives, techniques, relationnelles et politiques ;
- Identification des causes profondes et des dynamiques systémiques.

II.7.2. Analyse quantitative :

- Nettoyage et validation des données ;
- Analyse descriptive (fréquences, pourcentages, croisements) ;
- Visualisation des données (tableaux, graphiques).

II.7.3. Interprétation :

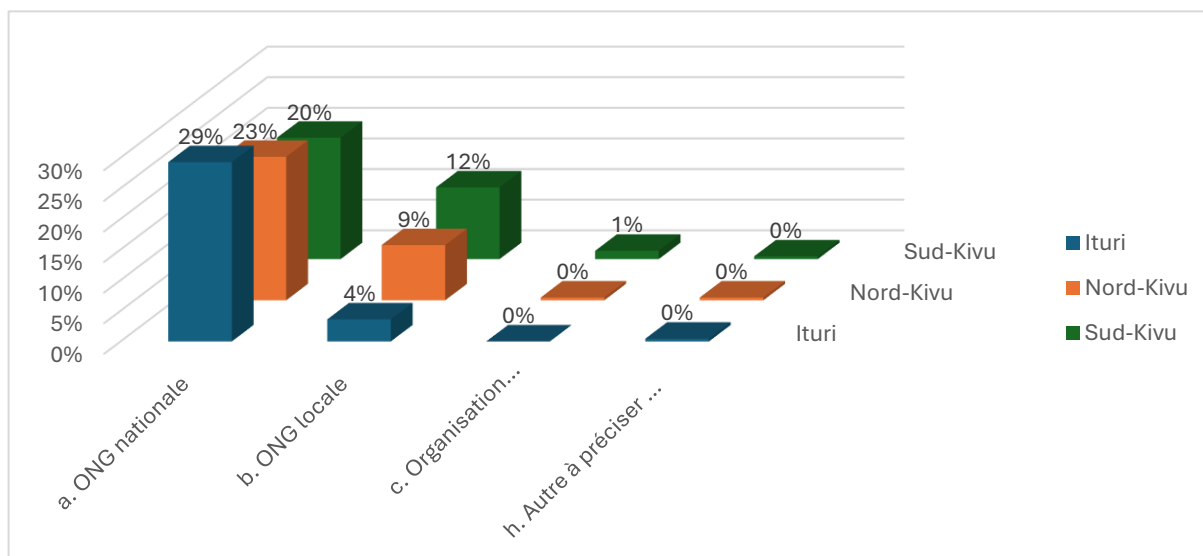
- Triangulation des données qualitatives et quantitatives pour renforcer la fiabilité des résultats ;
- Priorisation des obstacles selon leur gravité, fréquence et impact sur les LNHA ;
- Élaboration de recommandations pratiques et opérationnelles ;
- Construction d'un plan d'action structuré avec indicateurs, responsabilités et échéances.



III. PRESENTATION DES RESULTATS

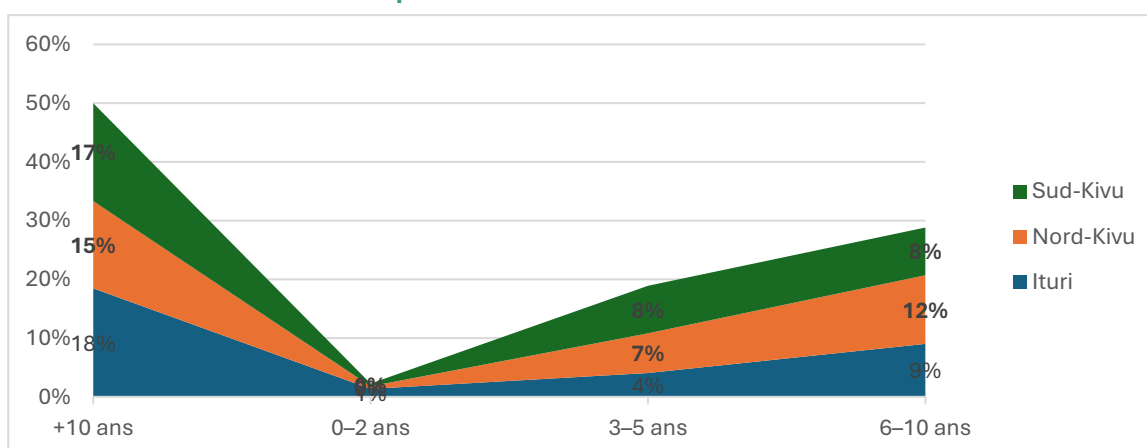
III.1. PROFIL DES ACTEURS INTERROGES

III.1.1. Profil des organisations cible de l'étude



Commentaire : Le tableau montre une prédominance nette des ONG nationales qui représentent 73 % des organisations enquêtées, avec une présence marquée en Ituri par 29 %, suivie du Nord-Kivu par 23 % et du Sud-Kivu par 20 %. Les ONG locales constituent 25 % de l'échantillon, avec une proportion plus élevée au Sud-Kivu avec 12 % et au Nord-Kivu avec 9 % contre seulement 3 % en Ituri. Les organisations à base communautaires (OCB) restent marginales avec 2 % où globalement ces résultats indiquent une forte représentation des ONG nationales, ce qui peut influencer la lecture des dynamiques locales et des besoins spécifiques des acteurs communautaires.

III.1.2. Nombre d'années d'expérience

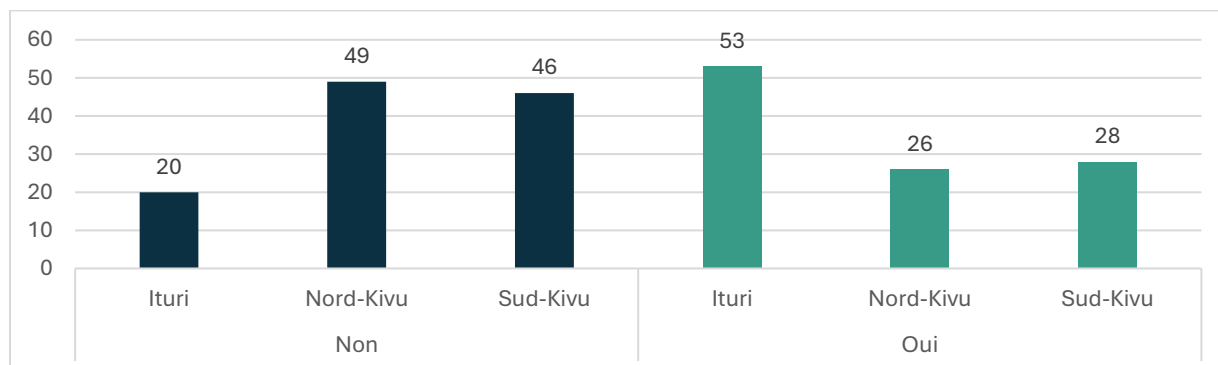


Commentaire : Le présent graphique révèle un niveau d'expérience globalement élevé des organisations enquêtées, avec 50 % disposant de plus de 10 ans d'expérience. Les organisations ayant entre 6 et 10 ans représentent 29 %, confirmant une base solide d'acteurs expérimentés. En revanche, les structures récentes ayant une expérience comprise entre 0-2 ans sont très peu représentées par 2 %, ce qui traduit une faible présence de nouveaux entrants. Les organisations ayant 3 à 5 ans d'expérience comptent pour 19 %. D'où, ces résultats indiquent un paysage

dominé par des organisations matures, susceptibles de mieux naviguer les exigences des financements.

III.2. ACCES AUX FINANCEMENTS HUMANITAIRES

III.2.1. Organisation ayant reçu un financement humanitaire direct



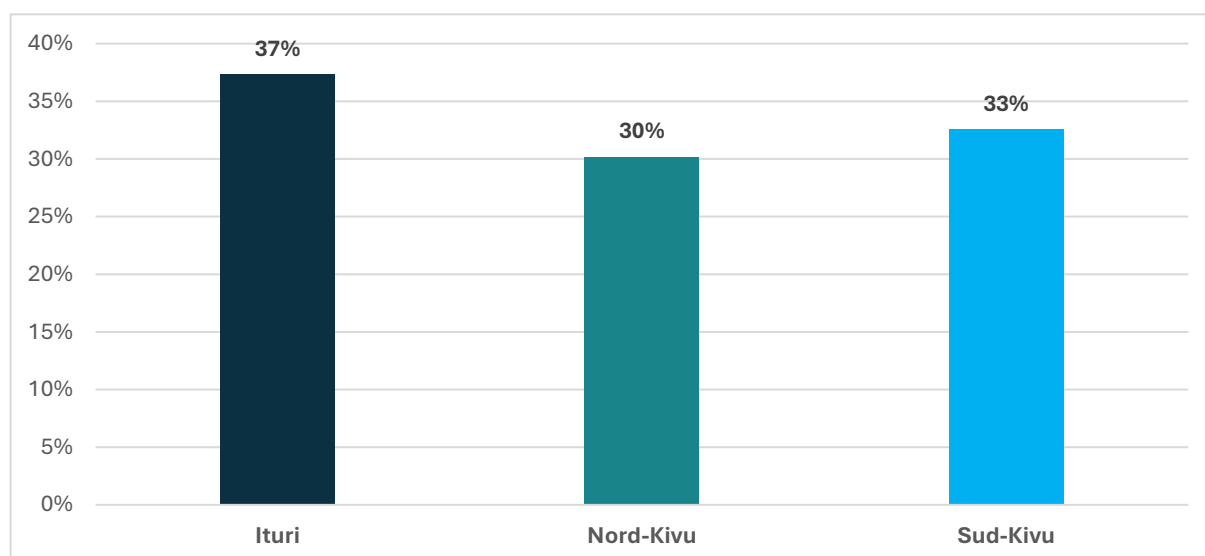
Commentaire : Sur un total de 222 organisations interrogées, 115 organisations soit 51,8 % ont répondu "Non", indiquant qu'elles n'ont pas encore reçu de financement humanitaire direct et 107 organisations soit 48,2 % ont répondu "Oui", signifiant qu'elles ont déjà bénéficié d'un financement humanitaire direct. De cette analyse, il ressort que presque la moitié des organisations ont déjà reçu un financement humanitaire direct, tandis que l'autre moitié ne l'a pas encore reçu.

III.2.2. Fréquence de réception des FH

Province	Fréquence			Total général
	Occasionnellement	Rarement	Régulièrement	
Ituri	29%	11%	9%	50%
Nord-Kivu	16%	7%	1%	24%
Sud-Kivu	13%	3%	10%	26%
Total général	58%	21%	21%	100%

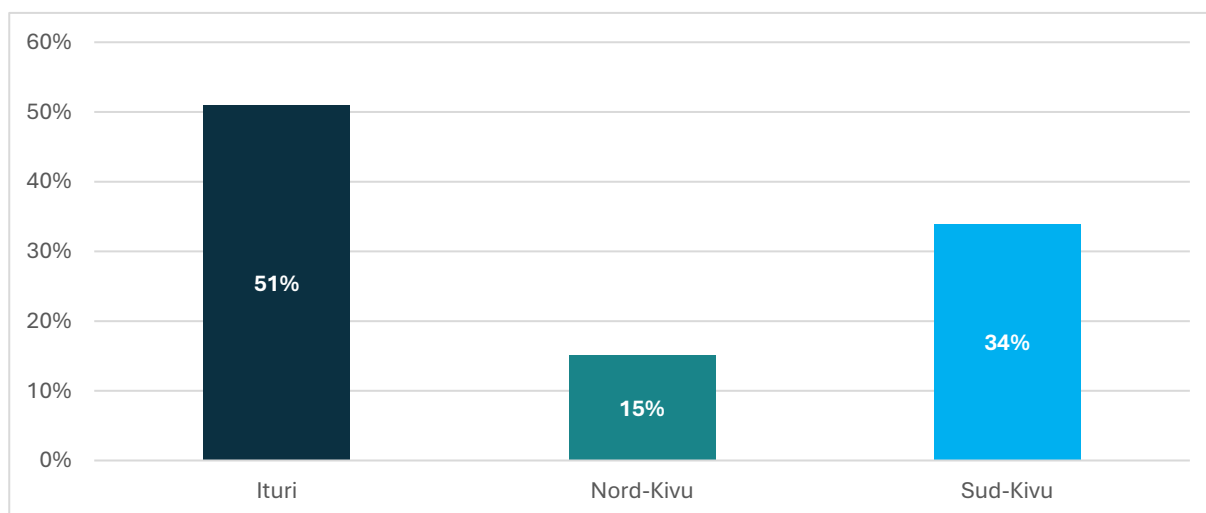
Commentaire : Les résultats du tableau ci-haut indiquent que la réception des financements humanitaires se fait majoritairement de manière occasionnelle (ceci estimé à 58 %) traduisant un accès irrégulier aux ressources pour la plupart des organisations locales. Cette tendance est particulièrement marquée en Ituri avec 29 %, suivie du Nord-Kivu avec 16 % et du Sud-Kivu avec 13 %. La réception régulière reste limitée à 21 %, avec une proportion plus élevée au Sud-Kivu (10 %) et en Ituri (9 %), tandis qu'elle est très faible au Nord-Kivu (1 %). Par ailleurs, 21 % des organisations déclarent recevoir rarement des financements en révélant une instabilité dans l'accès aux financements humanitaires, susceptible d'affecter la planification et la continuité des interventions.

III.2.3. Financement sous-subvention ONG internationale



Commentaire : après analyse il ressort que les sous-subsidations accordées par les ONG internationales constituent une source importante de financement pour les organisations locales et nationales. Où l'Ituri enregistre la proportion la plus élevée de 37 % des répondants, suivie du Sud-Kivu avec 33 % et du Nord-Kivu avec 30 %, avec une répartition globalement équilibrée entre les provinces. Ces résultats suggèrent une forte dépendance vis-à-vis des ONG internationales comme intermédiaires de financement au niveau local. Cette situation peut limiter l'accès direct aux financements pour les acteurs locaux, tout en renforçant leur rôle de partenaires d'exécution plutôt que de bénéficiaires directs des ressources humanitaires.

III.2.4. Financement fonds commun humanitaire



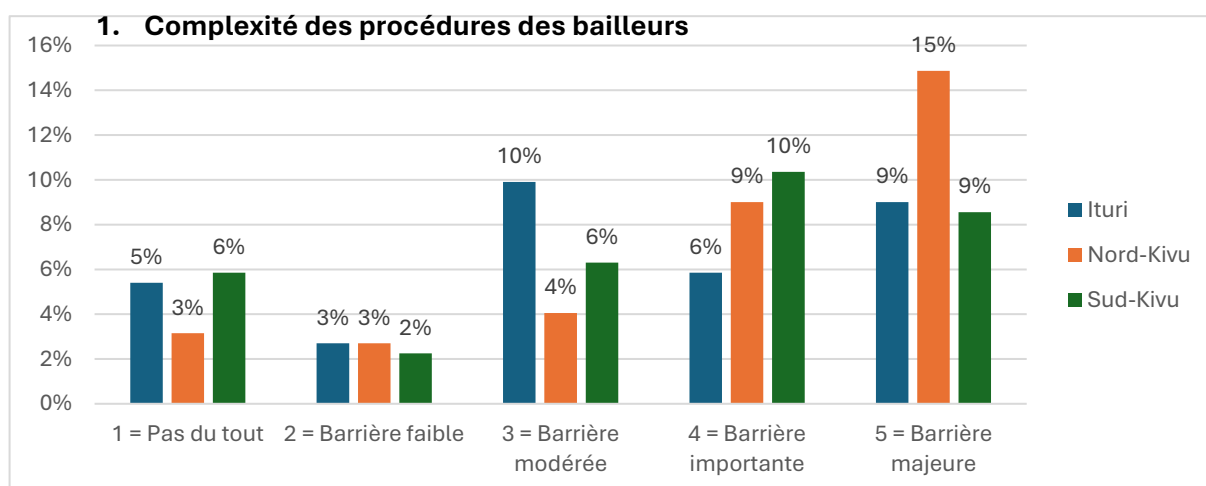
Commentaire : Le présent tableau met en évidence une répartition inégale de l'accès aux Fonds communs humanitaires entre les provinces où l'Ituri concentre plus de la moitié des réponses (51 %), indiquant un recours plus important à ce mécanisme. Le Sud-Kivu suit avec 34 %, traduisant un accès modéré, tandis que le Nord-Kivu reste nettement en retrait (15 %). Ces écarts suggèrent des différences d'opportunités, de capacités d'accès ou de priorisation géographique des financements.

III.2.5. Autre type de financement

Commentaire : Sur 222 organisations interrogées, 37 ont déclaré avoir reçu d'autres types de financement, soit **16,67 %**, tandis que **185 organisations**, soit **83,33 %**, n'en ont pas bénéficié. Parmi les 37 organisations concernées, la répartition est la suivante : Ituri 4 organisations (**10,81 %**), Nord-Kivu 13 organisations (**35,14 %**) et Sud-Kivu 20 organisations (**54,05 %**). Les résultats montrent que la majorité des organisations locales s'autofinancent à travers des fonds propres, traduisant une forte difficulté d'accès aux financements externes. Quelques organisations seulement rapportent un appui ponctuel provenant d'agences des Nations Unies ou de fondations, mais ces financements restent limités et peu réguliers dans le contexte humanitaire local.

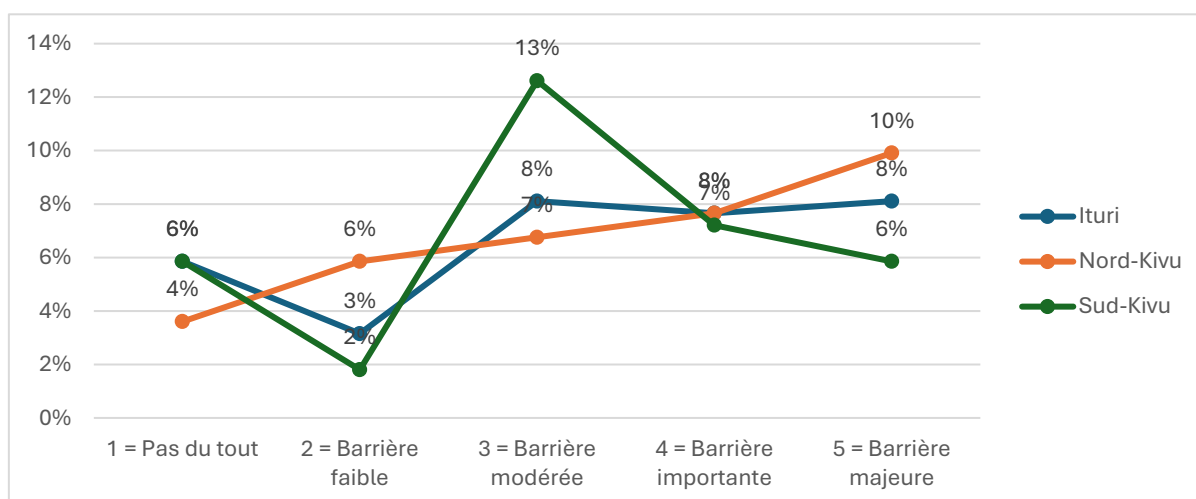
III.3. IDENTIFICATION DES BARRIERES

III.3.1. Barrières administratives



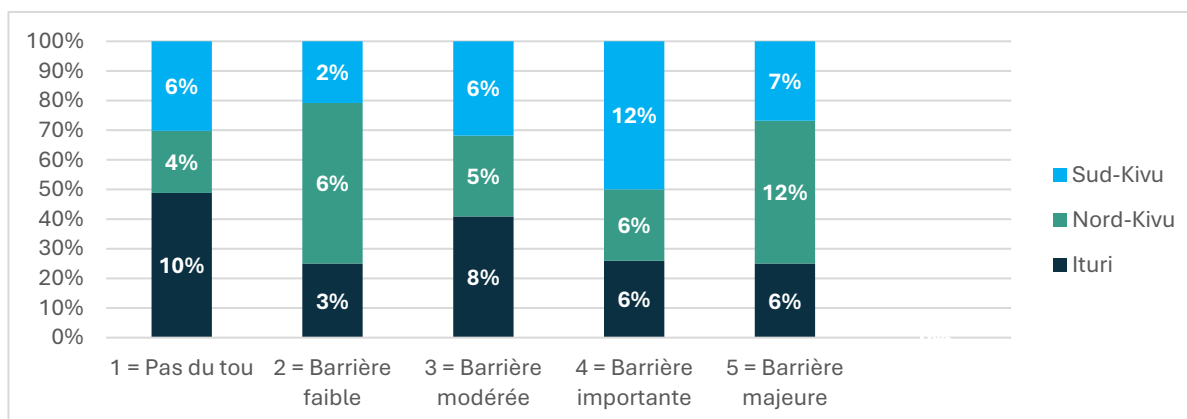
Commentaire : L'image ci-dessus nous renseigne que les procédures des bailleurs sont perçues comme globalement complexes. D'autant plus que 33 % des répondants estiment que ces barrières sont majeures » alors que 72 organisations sur 222 soit 25 % pense que ces barrières sont importantes d'où près de 57 % des répondants rencontrent des difficultés élevées par rapport à la complexité des procédures du bailleurs. Cette perception est particulièrement marquée au Nord-Kivu avec 53 organisations. Cependant les procédures ne se présente presque pas comme pour 32 soit 14% et 17 (8%) organisations qui sont convaincu que cette procédure ne présente respectivement « pas du tout » ou pour une proportion très faibles comme barrière. Néanmoins 45 organisations ont mesuré les barrières de ces procédures comme modérée.

2. Exigences de reporting élevées



Commentaire : Il ressort de ce graphique que les exigences élevées de reporting sont perçues comme une barrière par l'ensemble des organisations interrogées, avec une intensité variable selon les provinces. Globalement, **15 %** des répondants estiment que ce n'est pas du tout une barrière, tandis que **11 %** la considèrent comme faible. En revanche, **27 %** la jugent modérée, **23 %** importante et **24 %** majeure, ce qui signifie que **74 %** des organisations reconnaissent un niveau de contrainte allant de modéré à majeur.

3. Exigences de conformité (audit, politiques internes)



Commentaire : L'illustration ci-dessus indique que la plupart des répondants à cette étude soit 75% des organisations considèrent que ces exigences constituent une barrière, allant d'une faible à une majeure. La catégorie "Pas du tout" représente 19%, tandis que 24% perçoivent ces exigences comme une barrière importante, et 25% comme une barrière majeure. Donc toutes les provinces présentent une répartition similaire, avec une majorité qui perçoit ces exigences comme des obstacles importants à la conformité ou à la conformité stricte, soulignant la nécessité de renforcer les politiques internes pour réduire ces barrières.

III.3.2. Barrières financières

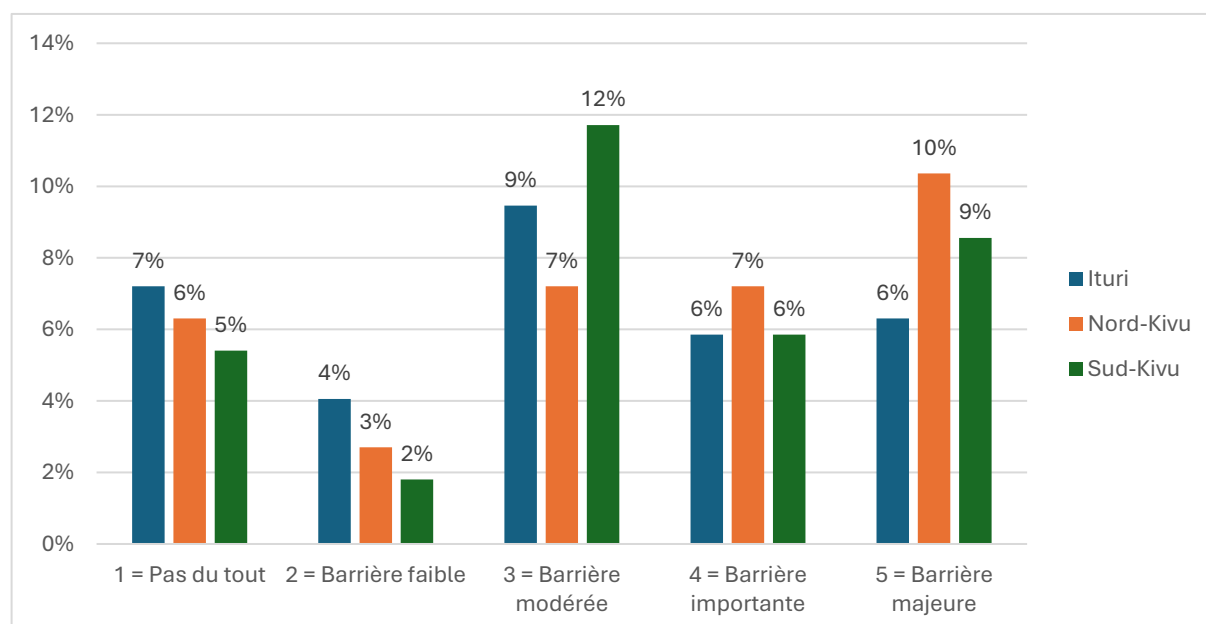
1. Manque de fonds propres (cofinancement)

Fréquence	Province			
	Ituri	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Total général
1 = Pas du tout	9%	5%	5%	18%
2 = Barrière faible	4%	5%	4%	12%
3 = Barrière modérée	5%	5%	5%	15%
4 = Barrière importante	6%	8%	8%	22%
5 = Barrière majeure	9%	12%	13%	33%
Total général	33%	34%	33%	100%

Commentaire : Les résultats relatifs au manque de fonds propres (cofinancement) montrent que cette contrainte est fortement ressentie par les organisations interrogées. Globalement, 18 % des répondants estiment que le manque de fonds propres n'est pas du tout une barrière, tandis que 12 % la considèrent comme une barrière faible et 15 % comme modérée. En revanche, 22 % la jugent importante et 33 % la qualifient de barrière majeure. Ainsi, 55 % des organisations reconnaissent que le manque de cofinancement constitue une contrainte importante à majeure, confirmant son impact significatif sur l'accès aux financements.

Sur le plan provincial, les perceptions restent relativement équilibrées, avec une répartition de 33 % en Ituri, 34 % au Nord-Kivu et 33 % au Sud-Kivu, traduisant une contrainte homogène dans l'ensemble des zones couvertes par l'étude.

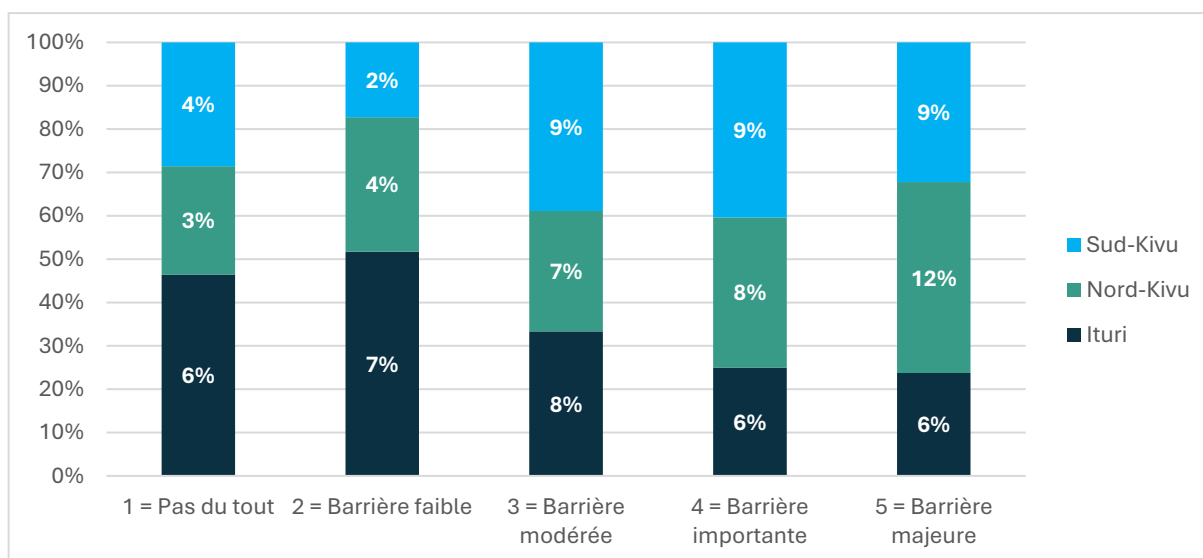
2. Délais de décaissement trop long



Commentaire : Les résultats relatifs aux délais de décaissement trop longs dans ce graphique indiquent qu'il s'agit d'une contrainte significative pour les organisations interrogées. Globalement, 19 % des répondants estiment que ce facteur n'est pas du tout une barrière, tandis

que 9 % le considèrent comme une barrière faible. En revanche, 28 % le jugent modéré, 19 % important et 25 % majeur. Ainsi, 72 % des organisations reconnaissent que les délais de décaissement constituent une barrière allant de modérée à majeure, ce qui met en évidence leur impact négatif sur la mise en œuvre rapide des activités.

3. Taille minimale des financements inadaptée



Commentaire : Le présent graphique illustre que la taille minimale des financements est largement perçue comme une contrainte significative par les organisations nationales et locales. En effet, les niveaux 3 à 5 (barrière modérée à majeure) concentrent la majorité des réponses, totalisant 74 %, ce qui confirme l'existence d'un obstacle important à l'accès aux financements. La catégorie « barrière majeure » est la plus représentée avec 27 %, avec une proportion particulièrement élevée au Nord-Kivu de 12 %, suggérant une pression plus marquée dans cette province.

Le Sud-Kivu présente également des perceptions élevées, notamment aux niveaux modéré et important dont 9 % chacun, traduisant des difficultés persistantes bien que légèrement moins extrêmes. L'Ituri, quant à elle, affiche une répartition plus équilibrée entre les différents niveaux de contrainte.

À l'inverse, les perceptions minimisant cette contrainte (niveaux 1 et 2) restent minoritaires, cumulant seulement 26 % des réponses, confirmant que les seuils minimums de financement constituent un obstacle notable pour une large majorité des répondants, avec des variations d'intensité selon les provinces.

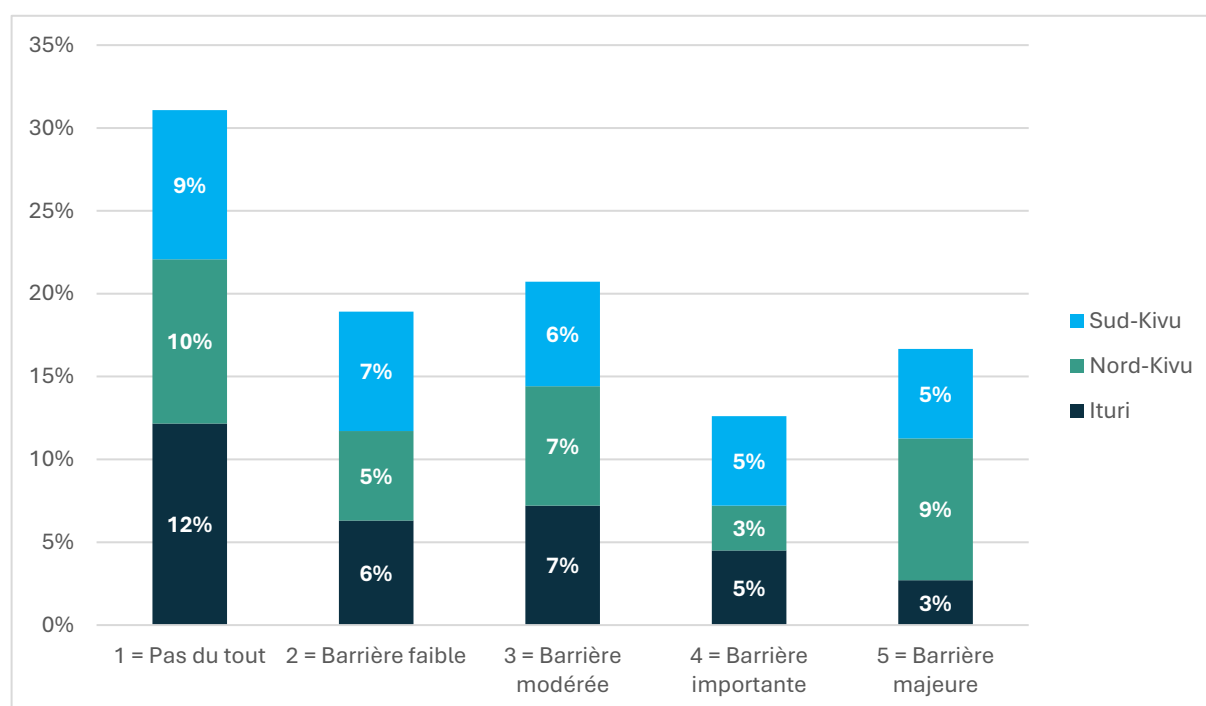
III.3.3. Barrières informationnelles

1. Manque d'information sur les opportunités de financement

Fréquence	Province			
	Ituri	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Total général
1 = Pas du tout	11%	1%	2%	14%
2 = Barrière faible	5%	5%	3%	13%
3 = Barrière modérée	7%	6%	6%	19%
4 = Barrière importante	5%	8%	10%	23%
5 = Barrière majeure	5%	14%	12%	31%
Total général	33%	34%	33%	100%

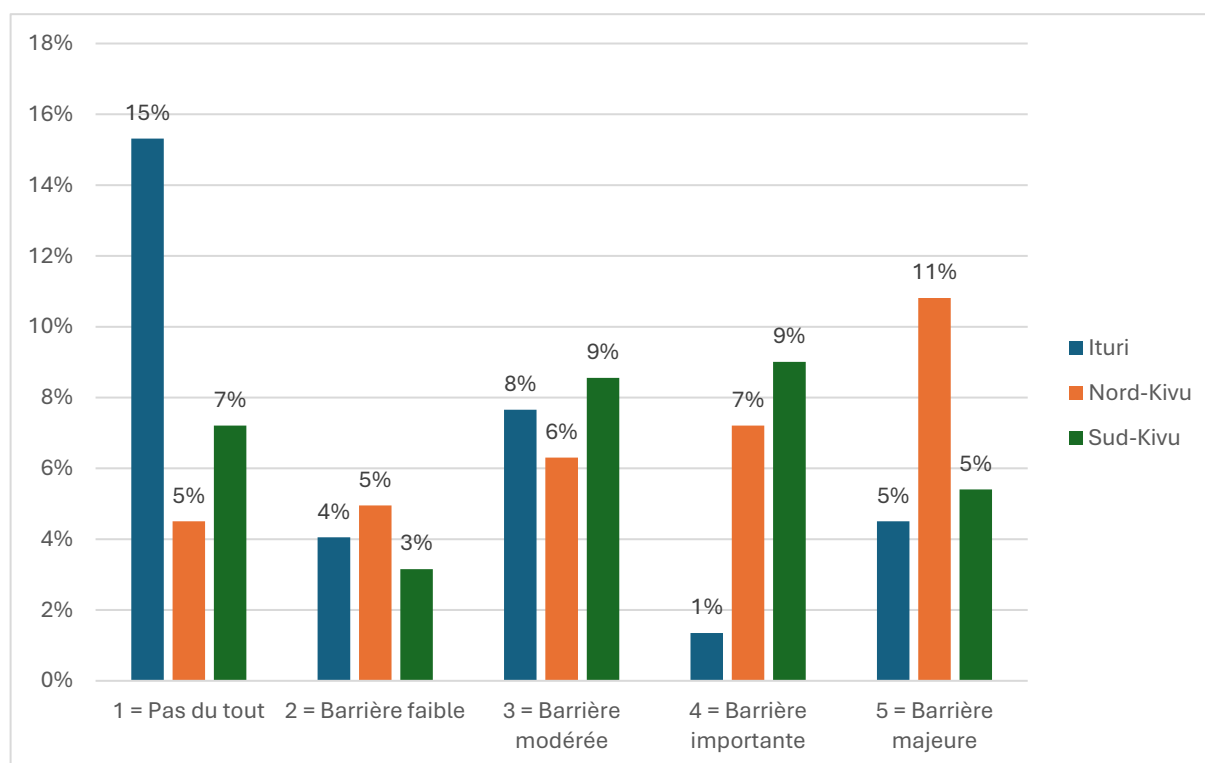
Commentaire : Les résultats montrent que le manque d'information sur les opportunités de financement constitue une barrière significative pour les organisations locales. Globalement, 14 % des répondants estiment que ce n'est pas du tout une barrière, tandis que 13 % la considèrent faible et 19 % modérée. En revanche, 23 % la jugent importante et 31 % majeure. Ainsi, 73 % des organisations reconnaissent que le déficit d'information représente une contrainte allant de modérée à majeure, limitant leur accès aux financements.

2. Difficulté à répondre aux appels à propositions



Commentaire : Les résultats indiquent que la difficulté à répondre aux appels à propositions constitue une contrainte variable mais globalement significative pour les organisations interrogées. En effet, 31 % des répondants estiment que ce n'est pas du tout une barrière, tandis que 19 % la considèrent comme faible et 21 % comme modérée. Toutefois, 13 % la jugent importante et 17 % majeure. Ainsi, 51 % des organisations reconnaissent que cette difficulté représente une barrière allant de modérée à majeure, révélant des capacités inégales dans la préparation des dossiers de financement.

3. Barrière linguistique (Comme Anglais principalement)



Commentaire : Le graphique ci-haut met en évidence que la barrière linguistique constitue une contrainte réelle, mais inégalement perçue selon les organisations et les provinces. Une proportion non négligeable de répondants de 39 % considère cette barrière comme faible ou inexistante (niveaux 1 et 2), avec une perception particulièrement atténuée en Ituri où la catégorie « pas du tout » est la plus élevée à 15 %.

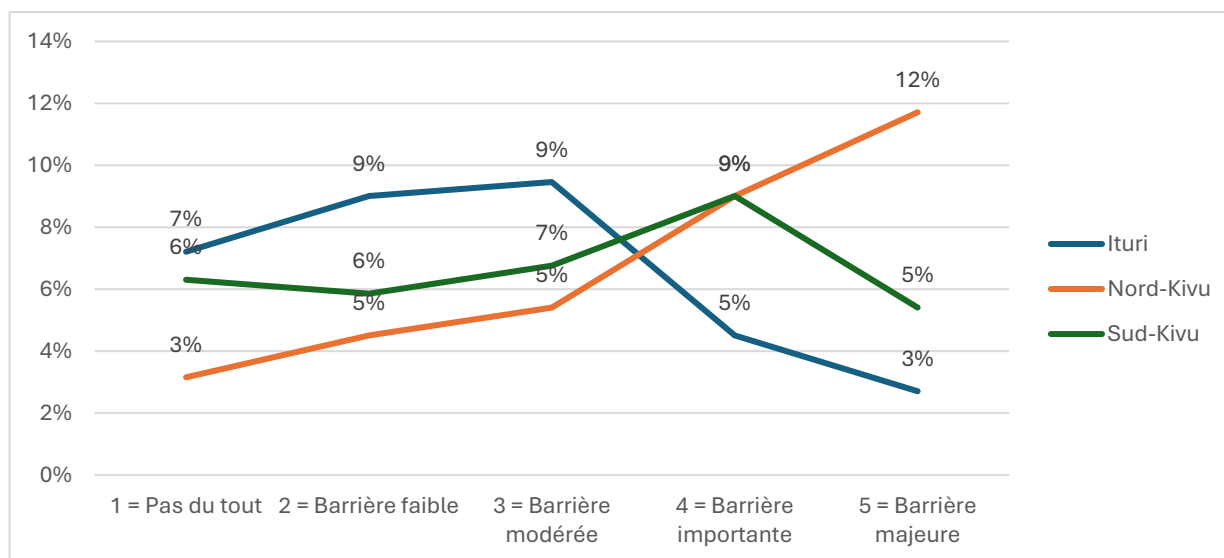
Cependant, la majorité des répondants (soit de 61 %) estime que la barrière linguistique est modérée à majeure, ce qui souligne un défi significatif dans l'accès aux financements. Cette contrainte est particulièrement marquée au Nord-Kivu, où les niveaux « importante » (7 %) et « majeure » (11 %) sont les plus élevés, traduisant une difficulté accrue dans cette province. Le Sud-Kivu présente également des niveaux élevés, notamment pour les catégories « modérée » (estimé à 9 %) et « importante » (9 %).

La catégorie « barrière modérée » de 23 % reste globalement importante, indiquant que, même lorsqu'elle n'est pas extrême, la contrainte linguistique affecte une part significative des organisations.

Dans l'ensemble, ces résultats montrent que la langue en particulier l'anglais souvent exigé par les bailleurs constitue un obstacle modéré à important, (mettant à coté la considération de certaines langues locales). Cette contrainte dépend à la fois des compétences linguistiques du personnel et des exigences des partenaires financiers, bien que l'usage d'outils de traduction puisse en atténuer partiellement les effets.

III.3.4. Barrières structurelles

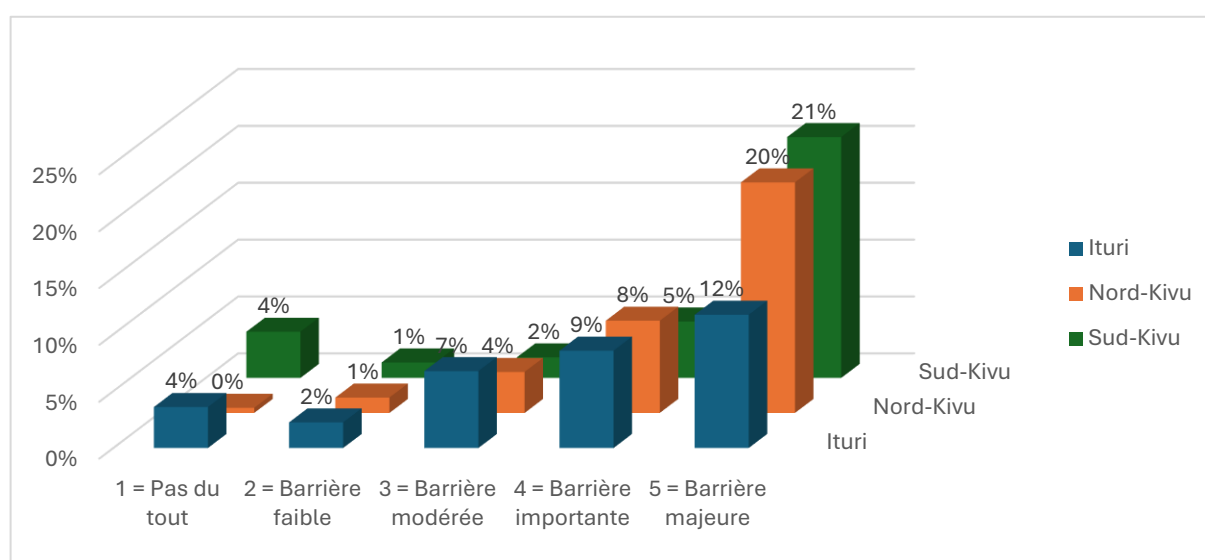
1. Faible représentativité dans les mécanismes de coordination



Commentaire : Les résultats montrent que la faible représentativité dans les mécanismes de coordination constitue une barrière importante pour les organisations nationales et locales. Globalement, 17 % des répondants estiment que ce n'est pas du tout une barrière, tandis que 19 % la considèrent comme faible et 22 % comme modérée. En revanche, 23 % la jugent importante et 20 % majeure. Ainsi, 65 % des organisations reconnaissent que cette faible représentativité représente une barrière allant de modérée à majeure, limitant leur influence dans les espaces de coordination humanitaire.

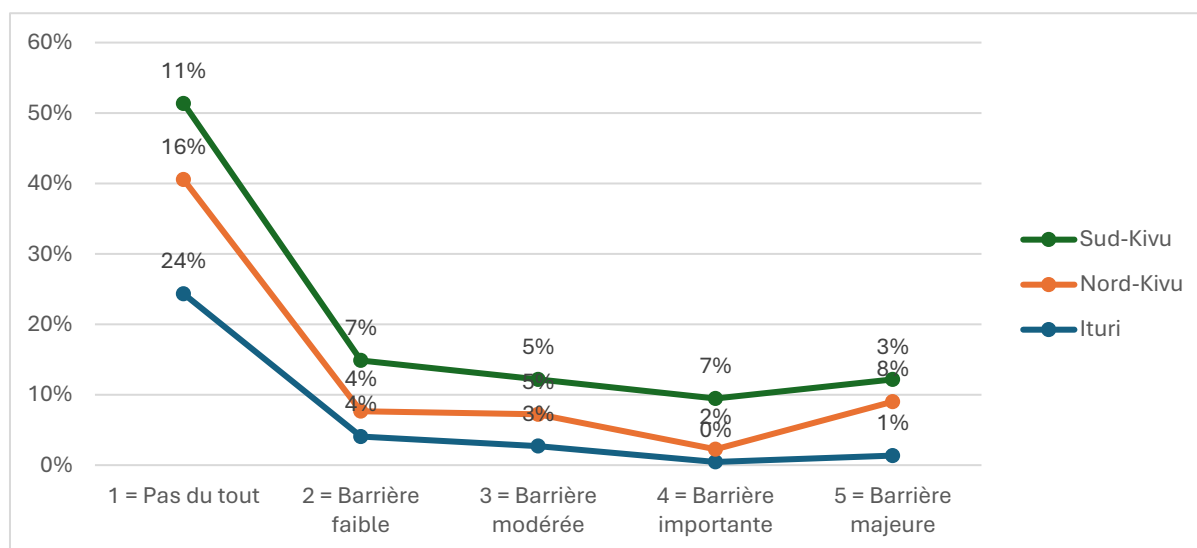
Sur le plan provincial, la répartition reste équilibrée avec 33 % en Ituri, 34 % au Nord-Kivu et 33 % au Sud-Kivu, traduisant une perception globalement homogène de cette contrainte dans les zones couvertes par le projet.

2. Préférence des bailleurs pour les ONG internationales



Commentaire : Les résultats indiquent que la préférence des bailleurs pour les ONG internationales constitue une barrière majeure pour les organisations locales. Avec globalement, 8 % des répondants estiment que ce n'est pas du tout une barrière, tandis que 5 % la considèrent faible et 12 % modérée. En revanche, 22 % la jugent importante et 53 % majeure. Ainsi, 75 % des organisations reconnaissent que cette préférence représente une contrainte allant de importante à majeure, traduisant une forte inégalité d'accès aux financements en faveur des ONG internationales.

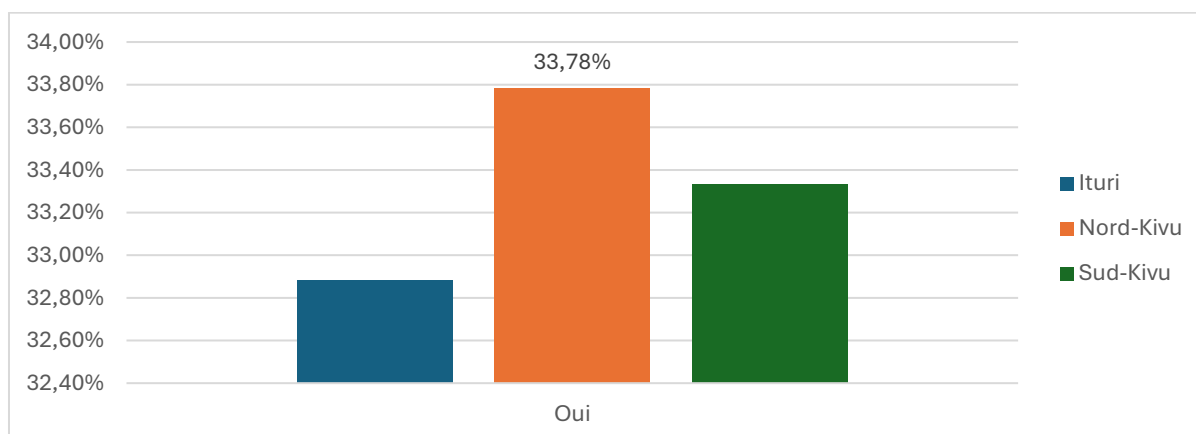
3. Reconnaissance officielle de votre organisation par les autorités



Commentaire : il ressort de ce graphique que la non-reconnaissance officielle constitue une contrainte moyennement significative pour les organisations. Une grande partie soit 51 % de répondants ont estimé qu'elle ne constitue « pas du tout » une barrière. Toutefois, près de 33 % cumulent des niveaux de contrainte allant de modérée à majeure, ce qui reste préoccupant. Le Nord-Kivu se distingue par une proportion plus élevée de « barrière majeure » (8 %), traduisant des difficultés administratives plus marquées. Le Sud-Kivu présente davantage de « barrière importante » (7 %), tandis que l'Ituri semble relativement moins affecté par les niveaux élevés de contrainte. Globalement, ces résultats montrent une situation contrastée, où l'accès à la reconnaissance officielle demeure un enjeu pour une part non négligeable d'organisations surtout pour ceux qui ont difficultés à se munir des certains documents légaux.

4. Disposition de :

➤ *Un système de gestion financière*

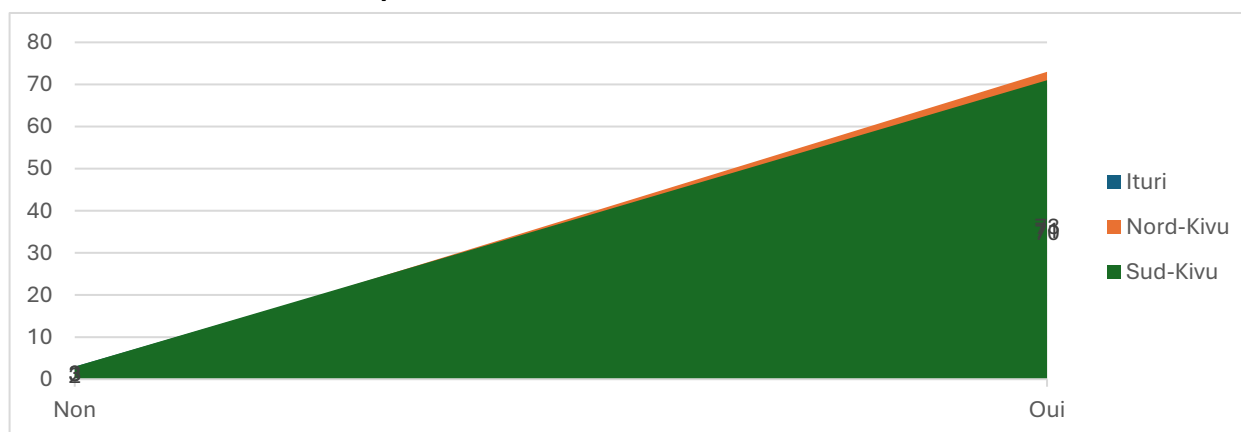


Commentaire : Le tableau indique que la totalité des organisations interrogées déclarent disposer d'un système de gestion financière, soit 100 % des répondants. Ainsi, la présence de systèmes de gestion financière apparaît généralisée et homogène dans les trois provinces. Cela peut être interprété comme un signal positif en matière de structuration administrative et de capacité organisationnelle.

➤ *Logiciel financière utiliser par les organisations*

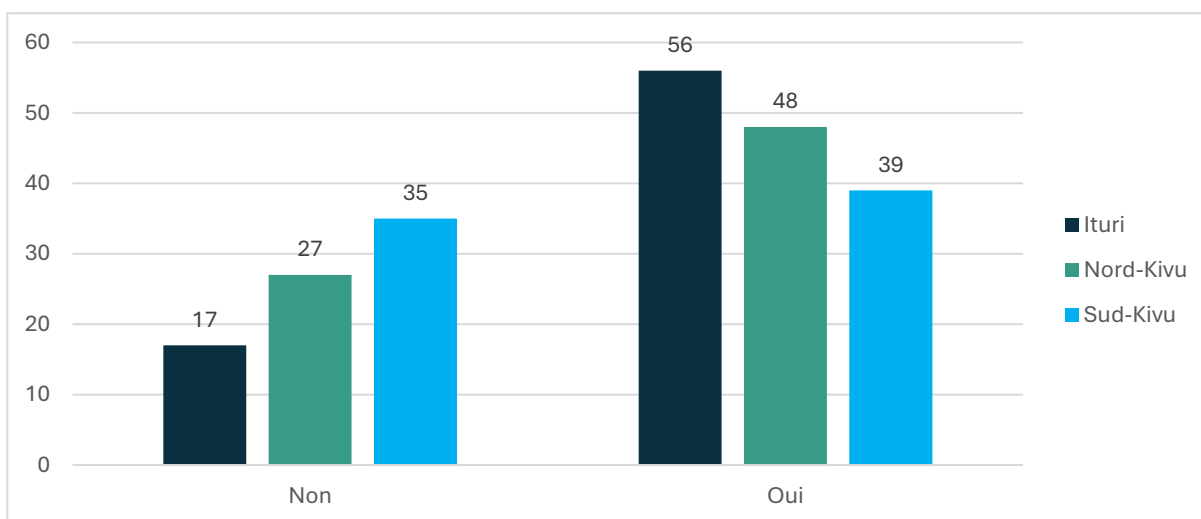
Au regard de réponses collectés, une forte diversité dans l'utilisation des outils de gestion financière s'est fait sentir. Une majorité d'organisations utilise des logiciels formels, principalement Sage (notamment Sage 100) et QuickBooks, souvent combinés avec Excel, qui apparaît comme l'outil le plus répandu. Cela traduit une certaine capacité technique, mais aussi une dépendance à des solutions simples et accessibles. Cependant, un nombre important de répondants mentionne « aucun », « RAS » ou un travail manuel (journal de caisse, livres comptables), révélant des insuffisances en informatisation. Par ailleurs, certains citent des outils non standardisés ou internes (comme les MAPAF, systèmes propres). Globalement, bien que des efforts d'équipement existent, l'hétérogénéité observée souligne des écarts importants de capacité et un besoin de standardisation.

➤ *Manuel de procédure*



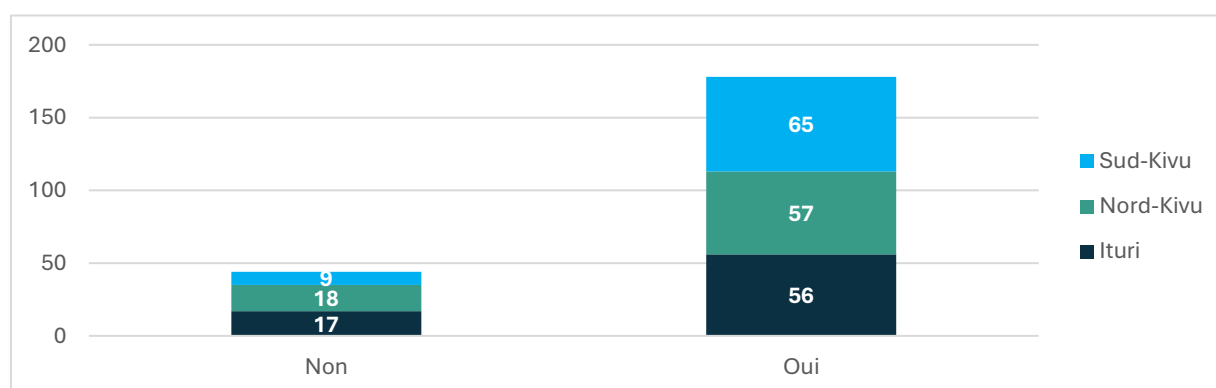
Commentaire : Il ressort de ce graphique qu’une très forte disponibilité des manuels de procédures au sein des organisations. Sur 222 répondants, 214 soit 96,39% déclarent en disposer, soit près de la totalité, contre seulement 8 organisations ne disposant pas de ce document. Cette situation traduit un niveau satisfaisant de formalisation des règles internes et des processus administratifs et financiers. Toutefois, la présence du manuel ne garantit pas nécessairement son application effective ni sa mise à jour régulière. Ainsi, l’enjeu principal réside davantage dans l’utilisation et le respect des procédures que dans leur simple existence.

5. Expérience avec bailleurs internationaux



Commentaire : Il ressort de ce graphique que la majorité des organisations interrogées ont une expérience avec des bailleurs internationaux, soit 143 sur 222 répondants soit 64,41%. Cependant, 35,58% n’en a pas encore, ce qui révèle un niveau d’intégration encore partiel dans les circuits de financement internationaux. La répartition provinciale est contrastée : l’Ituri présente davantage d’organisations expérimentées (56 contre 17 non), tandis que le Nord-Kivu et surtout le Sud-Kivu affichent un déficit plus marqué d’expérience, avec respectivement 27 et 35 réponses négatives. Cela peut refléter des écarts d’accès aux opportunités, de capacités institutionnelles ou de réseau.

6. Présence de personnel dédié à la rédaction des propositions de projets

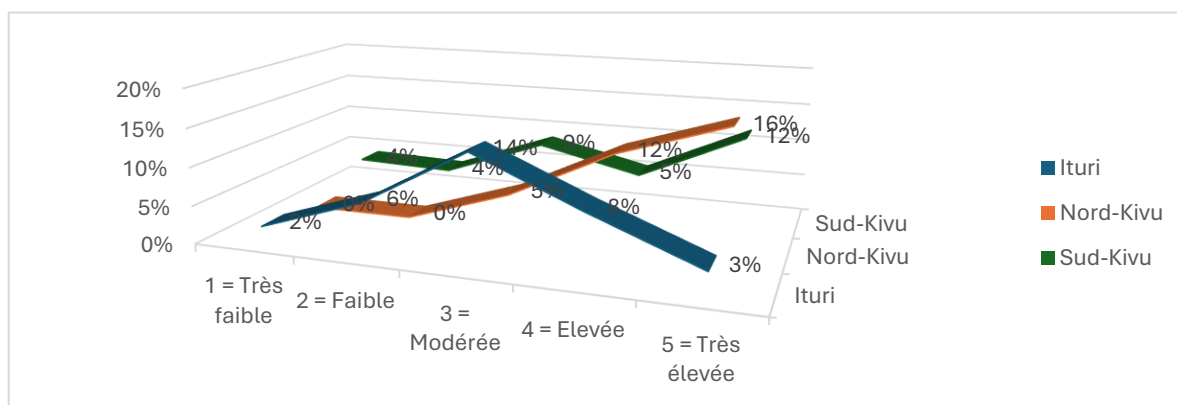


Commentaire : Le graphique indique qu’une large majorité des organisations disposent d’un personnel dédié à la rédaction des propositions de projets, soit 178 sur 222 (considéré à 80,18%) répondants. Cela montre un niveau relativement élevé de structuration interne en matière de mobilisation de ressources. Toutefois, 44 organisations ne disposent pas encore de personnel

spécialisé, ce qui peut limiter leur capacité à répondre efficacement aux appels à projets. Ces écarts traduisent une professionnalisation progressive du secteur, mais aussi des disparités persistantes en termes de ressources humaines qualifiées, essentielles pour accéder aux financements des bailleurs internationaux.

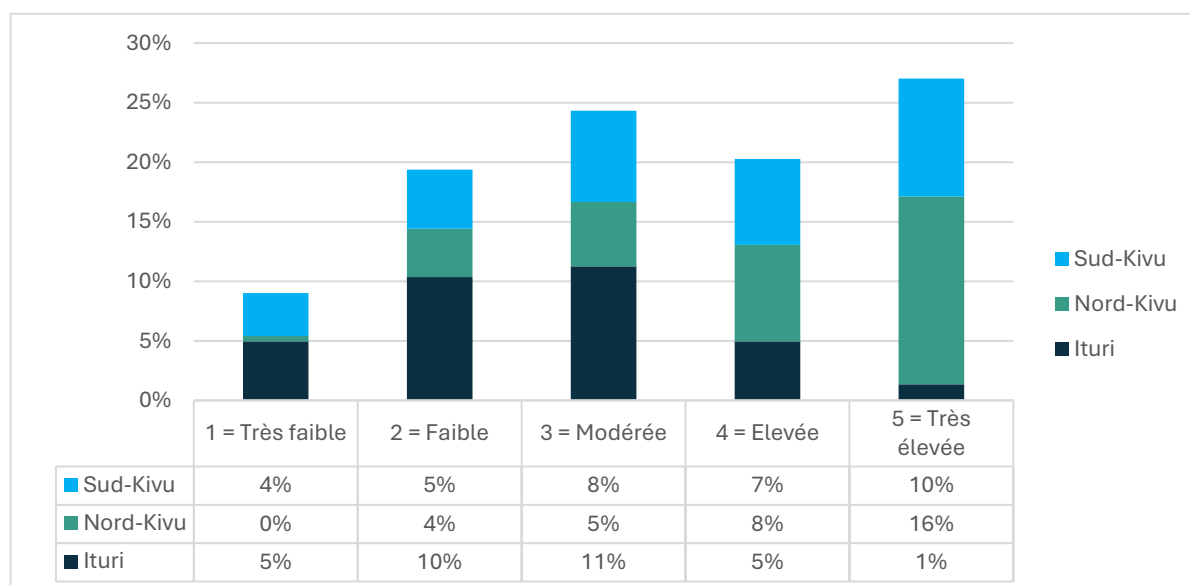
III.4. SOLUTION ET RECOMMANDATIONS (QUANTIFIES)

III.4.1. Simplification des procédures bailleurs



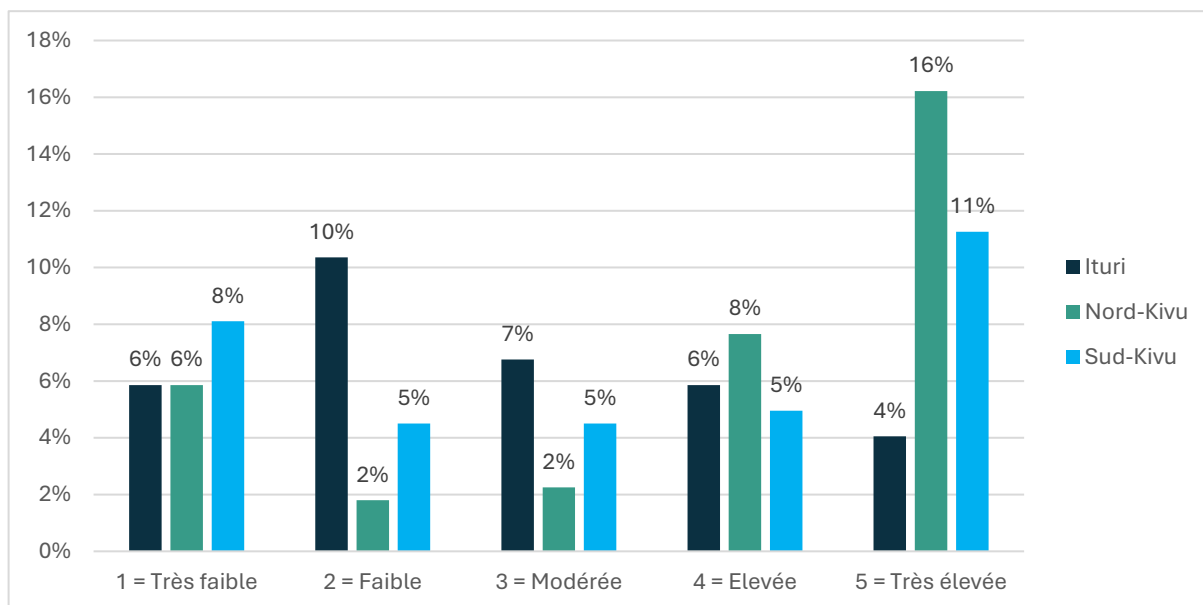
Commentaire : Le graphique montre que la simplification des procédures des bailleurs est globalement perçue de manière positive, mais avec des variations notables. Les niveaux « élevée » (25 %) et « très élevée » (31 %) dominent, soit 56 % des réponses, indiquant que des efforts de simplification sont très nécessaire par une majorité d'organisations. Le Nord-Kivu se distingue particulièrement avec 16 % en « très élevée » et 12 % en « élevée », suggérant une amélioration plus marquée dans cette province. Le Sud-Kivu suit avec 12 % en « très élevée », tandis que l'Ituri reste plus concentré dans les niveaux « modérée » (14 %). Toutefois, 16 % des répondants perçoivent encore une simplification faible ou très faible, révélant des marges d'amélioration persistantes dans l'allègement des procédures.

III.4.2. Renforcement des capacités des LNHA ces 12 derniers mois



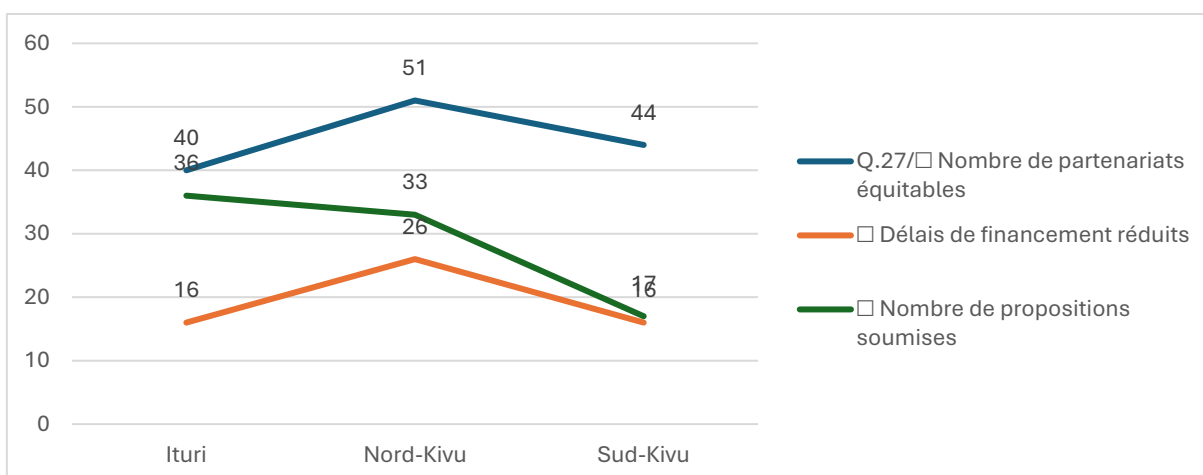
Commentaire : Il ressort de ce graphique que le renforcement des capacités des acteurs locaux (LNHA) au cours des 12 derniers mois est globalement perçu comme moyennement élevé, mais avec des disparités importantes. Les niveaux « modérée » (24 %) et « très élevée » (27 %) dominent, indiquant une dynamique globalement positive de formation et d'appui. Toutefois, 28 % des réponses se situent encore entre « très faible » et « faible », ce qui révèle des insuffisances notables.

III.4.3. Création de fonds dédiés aux acteurs locaux



Commentaire : Les résultats montrent que la création de fonds dédiés aux acteurs locaux est globalement perçue comme une opportunité importante pour renforcer le financement des organisations locales. En effet, 20 % des répondants estiment ce niveau d'intérêt comme très faible et 17 % comme faible, tandis que 14 % le jugent modéré. En revanche, 18 % considèrent cette initiative comme élevée et 32 % comme très élevée. Ainsi, 50 % des organisations expriment un fort intérêt (élevé à très élevé) pour la mise en place de fonds dédiés, traduisant une attente claire en faveur d'un meilleur accès au financement local.

III.4.4. Indicateurs permettant de mesurer l'amélioration de l'accès aux financements



Commentaire : ce graphique met en évidence les indicateurs jugés les plus pertinents pour mesurer l'amélioration de l'accès aux financements. Le nombre de partenariats équitables arrive largement en tête avec 135 mentions, traduisant l'importance accordée à des relations équilibrées entre acteurs locaux et bailleurs. Il est particulièrement cité au Nord-Kivu (51), suivi du Sud-Kivu (44) et de l'Ituri (40). Ensuite, le nombre de propositions soumises (86) apparaît comme un indicateur clé de capacité organisationnelle. En revanche, les délais de financement réduits (58) sont moins mentionnés, bien qu'ils restent significatifs, notamment au Nord-Kivu (26). Globalement, les acteurs privilégient davantage la qualité des partenariats et la capacité d'accès aux opportunités que la rapidité des financements.



IV. MATRICE ET PLAN D'ACTION

IV.1. MATRICE D'ANALYSE QUANTITATIVE

Barrières	Catégorie	Causes	Effets	Acteurs impliqués	Niveau d'impacts (1-5)	Fréquence
Restriction légale et réglementaires	Institutionnelle	Non consultation des acteurs humanitaires	Paralysie dans le fonctionnement	- Gouvernement national - Et national - Parlement	4/5	Régulière
Manque de certains documents administratifs	Administratives	- Lourdeur administrative - Manque des moyens financiers - - Négligence	- Restriction de fonctionnement de certaines organisations - Perte opportunité de financement	- Services étatiques - Les responsables des organisations	3/5	Régulière
Complexité de documents administratifs et conflits inter-étatiques concernés par les affaires humanitaires	Administratives	Exigence des partenaires	Non accès au financement	- Partenaire d'appui - Gouvernement National	3/5	Régulière
Faible capacité dans la rédaction et soumission des projets	Technique	Manque de compétence ou expertise technique	Non accès au financement	- Les ONG locales et nationales	4/5	Régulière



Non enregistrement dans les différents et plates-formes de financement	Technique	- Manque d'information - Négligence - Manque expertise I.T.	Non accès au financement	- ONG	4/5	Régulière
Faible capacité dans la gestion financière	Financière	- Manque ou insuffisance des capacitations ou renforcements des capacités en gestion financière. - Recrutement	- Perte de financement - Perte de crédibilité	- ONG	4/5	Régulière
Accès difficile à l'information de financement à temps	Informationnelle	Faible couverture d'internet	Rater opportunité	- ONG	4/5	Régulière
Contexte sécuritaire trouble	Sociopolitique	Guerres à répétitions	- Non-accès à certains sites - Arrêt des activités - Manque des financements	-	4/5	

IV.2. CO-CONSTRUCTION DU PLAN D'ACTION

Barrières	Solution proposée	Actions concrètes	Responsable	Echéance	Indicateur	Risque	Mesure atténuation
Restriction légale et réglementaires	- Alléger les mesures restrictives contenus dans les édits et règlements	Actualiser les édits Entreprendre les démarches entreprises par CONAFOHD	CONAFOHD et ses fora	6 mois	Les parlementaires seront contactés	Contraintes sécuritaires	Demander la libre circulation des acteurs humanitaires conforme à la loi
Manque de certains documents administratif	- Renforcer le plaidoyer au niveau national et provincial à travers CONAFOHD	Organiser des rencontres d'échanges et des réflexions avec tous les acteurs concernés/parties prenantes.	CONAFOHD	1 mois	2 rencontres organisées	Contexte sécuritaire trouble et moyens financiers	Solliciter appui de partenaire
Complexité de documents administratifs et conflits inter-étatiques concernés par	- Simplicité des documents administratifs - Alléger les exigences administratives lié des documents de	Organiser des plaidoyers de face à face avec les partenaires Idem	CONAFOHD	3mois	Les partenaires sont contactés	Contexte sécuritaire trouble	Contacter les partenaires par écrit

les affaires humanitaires	fonctionnement des ONG aux statuts et ROI						
Non enregistrement dans les différents et plates-formes de financement	- Sensibiliser les ONG sur l'existence de différents portails et plateformes d'enregistrement au financement	Organisation un atelier de renforcement des capacité	CONAFOHD	1 mois	Les ONG sont sensibilisées et capacités sur l'enregistrement aux différents portails et plateformes de financement	-	-
Faible capacité dans la rédaction et soumission des projets	- Renforcement des capacités des ONG dans la rédaction et soumission des projets	Organiser les ateliers de formation	CONAFOHD et ses partenaires	Continue	Les ONG sont capacités dans la rédaction des projets	-	-
Accès difficile à l'information de financement à temps	- Solliciter aux bailleurs d'utiliser les moyens de communications les plus usuelles - Solliciter le bailleur à passer par canal	Plaidoyer	CONAFOHD	Continue	X nombre bailleurs diffusent les informations à temps réel.	-	-



	CONAFOHD pour toutes les informations concernant des ONG						
Contexte sécuritaire trouble	- CONAFOHD contacte les partenaires par écrit	Renforcement des capacités des ONG partenaires membres de CONAFOHD sur les mesures basiques de protection	CONAFOHD	Continue	Les ONG sont formées	-	-



V.

RECOMMANDAT IONS

L'analyse des expériences, des types de financements sollicités, ainsi que des défis et barrières rencontrés par les organisations locales et nationales met en évidence un constat préoccupant : l'accès aux financements humanitaires reste largement limité, inéquitable et peu adapté aux réalités opérationnelles des acteurs locaux. Malgré leur ancrage communautaire, leur connaissance fine des contextes et leur rôle clé dans la réponse humanitaire, ces organisations peinent à accéder directement aux ressources financières. Dans ce contexte, plusieurs recommandations stratégiques et opérationnelles sont formulées afin de renforcer la localisation de l'aide humanitaire et favoriser une participation plus inclusive, équitable et efficace des ONG locales et nationales.

V.1. SIMPLIFIER LES PROCEDURES ET ADAPTER LES CRITERES D'ELIGIBILITE AUX REALISES LOCALES

L'un des principaux obstacles identifiés réside dans la complexité des procédures administratives et la rigidité des critères d'éligibilité imposés par les bailleurs. Il est donc essentiel de procéder à une simplification significative des processus de soumission et de gestion des financements. Cela inclut la réduction des exigences documentaires, l'allègement des procédures d'audit et de reporting, ainsi que l'adaptation des critères aux capacités réelles des ONG locales.

Les bailleurs sont encouragés à développer des mécanismes de financement plus accessibles, notamment en tenant compte du contexte opérationnel des zones d'intervention, comme en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, où les contraintes sécuritaires et logistiques sont importantes. La suppression ou la simplification de certaines étapes d'évaluation précoce permettrait également d'ouvrir davantage les opportunités aux organisations locales, en particulier les plus petites ou les plus jeunes.

V.2. ACCROITRE L'ACCES DIRECT ET EQUILIBRE AUX FINANCEMENTS POUR LES ACTEURS LOCAUX

Il apparaît indispensable d'augmenter significativement la part des financements directement alloués aux ONG locales et nationales. Actuellement, une concentration des ressources au profit d'un nombre limité d'organisations, souvent internationales, limite la diversité des acteurs impliqués dans la réponse humanitaire.

Les bailleurs devraient mettre en place des mécanismes de financement dédiés aux acteurs locaux, incluant des fonds spécifiques pour les petites organisations, avec des critères d'accès simplifiés. Cela permettrait non seulement de renforcer leur autonomie financière, mais aussi d'assurer une meilleure couverture des besoins humanitaires au niveau communautaire.

Par ailleurs, il est essentiel de garantir une égalité de traitement entre ONG locales et internationales, en éliminant les biais institutionnels et les préjugés qui affectent la crédibilité des acteurs locaux. La reconnaissance de leur expertise et de leur valeur ajoutée constitue une condition clé pour renforcer leur accès aux ressources.

V.3. RENFORCER LES CAPACITES TECHNIQUES ET INSTITUTIONNELLES DES ONG LOCALES

Le renforcement des capacités constitue un levier fondamental pour améliorer l'accès des ONG locales aux financements. Les besoins identifiés concernent notamment la gestion financière, la rédaction de propositions de projets, la gestion des subventions, le suivi-évaluation, ainsi que les procédures d'audit.

Les bailleurs et les ONG internationales sont invités à investir dans des programmes structurés de formation et d'accompagnement technique, incluant des approches de mentorat et de coaching. Ces initiatives devraient être adaptées aux différents niveaux de maturité des organisations, avec une attention particulière aux ONG émergentes.

En outre, il est recommandé de mettre en place des systèmes d'évaluation des capacités plus inclusifs et progressifs, permettant aux organisations locales de démontrer leur potentiel et d'accéder progressivement à des financements plus importants.

V.4. PROMOUVOIR DES PARTENARIATS EQUITABLES ET LE CO-LEADERSHIP

Les partenariats entre ONG internationales et locales doivent évoluer vers des modèles plus équilibrés et inclusifs. Il est essentiel de promouvoir le co-leadership dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets humanitaires.

Les consortiums et les mécanismes de sous-traitance devraient intégrer des dispositions claires en matière de transfert de compétences, de partage des responsabilités et de répartition équitable des ressources. Les ONG internationales sont encouragées à jouer un rôle de facilitateur et de catalyseur, plutôt que de simple exécutant principal.

Ces partenariats doivent également reposer sur des principes de confiance, de transparence et de respect mutuel, en reconnaissant pleinement la contribution des acteurs locaux dans la réponse humanitaire.

V.5. AMELIORER LA TRANSPARENCE, LA COMMUNICATION ET L'ACCES A L'INFORMATION

Un déficit important d'information sur les opportunités de financement, les critères d'éligibilité et les procédures de soumission a été identifié comme une barrière majeure. Il est donc crucial de renforcer la transparence et la communication des bailleurs.

Cela implique la mise en place de plateformes d'information accessibles, actualisées en temps réel, ainsi que la diffusion proactive des appels à projets. Les bailleurs devraient également fournir des retours systématiques aux organisations ayant soumis des propositions, afin de leur permettre d'améliorer leurs candidatures futures.

La création de réseaux, de groupes de travail et de cadres de concertation entre acteurs humanitaires favoriserait également le partage d'informations, l'apprentissage mutuel et la collaboration.

V.6. ACCELERER LES PROCEDURES ET RENFORCER LA FLEXIBILITE DES FINANCEMENTS

La lenteur des procédures d’octroi des financements constitue un frein majeur, en particulier dans les contextes d’urgence humanitaire. Il est recommandé de réduire les délais de traitement des dossiers, de simplifier les circuits de validation et d’introduire davantage de flexibilité dans la gestion des fonds.

Les bailleurs devraient également adapter la durée des financements aux réalités des projets, en évitant des cycles trop courts qui limitent l’impact des interventions et compliquent la pérennisation des actions. La mise en place de mécanismes de financement d’urgence accessibles aux ONG locales est également essentielle pour garantir une réponse rapide et efficace aux crises.

V.7. PROMOUVOIR L’INCLUSION ET LA DIVERSITE DES ACTEURS LOCAUX

Une attention particulière doit être accordée à l’inclusion des organisations dirigées par des femmes, des jeunes ou des personnes en situation de handicap. Ces acteurs, souvent marginalisés, jouent pourtant un rôle crucial dans la réponse aux besoins spécifiques des communautés.

Les bailleurs sont encouragés à intégrer des critères d’inclusion dans leurs mécanismes de financement, ainsi qu’à soutenir des initiatives visant à renforcer la participation de ces groupes dans les processus décisionnels.

V.8. RENFORCER LA LOCALISATION DE L’AIDE HUMANITAIRE

L’ensemble de ces recommandations s’inscrit dans une dynamique plus large de promotion de la localisation de l’aide humanitaire. Cela implique un transfert progressif du pouvoir, des ressources et des responsabilités vers les acteurs locaux, conformément aux engagements internationaux.

La localisation ne doit pas être perçue comme un simple objectif politique, mais comme une approche opérationnelle visant à améliorer l’efficacité, la pertinence et la durabilité des interventions humanitaires.



VI. CONCLUSION

L'étude menée sur les barrières d'accès aux financements humanitaires pour les acteurs locaux et nationaux en République Démocratique du Congo met en lumière un défi majeur qui freine la concrétisation d'une réponse humanitaire véritablement locale, inclusive et efficace. Malgré leur rôle central sur le terrain, ces acteurs se trouvent confrontés à un ensemble de contraintes systémiques, institutionnelles, financières, informationnelles et opérationnelles qui limitent leur autonomie, leur capacité d'intervention et leur contribution à une réponse rapide et adaptée aux besoins des populations vulnérables.

L'analyse approfondie révèle que ces barrières ne sont pas isolées, mais interconnectées et se renforcent mutuellement, créant un cercle vicieux où la complexité bureaucratique, la dépendance aux intermédiaires internationaux, le manque d'informations pertinentes, la faiblesse des capacités techniques et la faible représentativité dans les mécanismes de coordination fragilisent davantage la participation effective des acteurs locaux. La prédominance des ONG internationales dans les mécanismes de financement, la rigidité des critères d'éligibilité, la lenteur des processus de décaissement, ainsi que la faible reconnaissance officielle de certaines organisations renforcent ces déséquilibres, contribuant à une marginalisation persistante des acteurs locaux dans le système humanitaire.

Face à ces constats, il apparaît indispensable d'adopter une démarche stratégique orientée vers la simplification des procédures, l'adaptation des critères d'éligibilité, la décentralisation des mécanismes de financement et l'amélioration de la transparence et de la communication. La mise en place de mécanismes de financement direct, la création de fonds dédiés, ainsi que le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des ONG locales sont autant de leviers essentiels pour favoriser une plus grande autonomie et une participation équitable dans la gestion des ressources humanitaires. Il conviendra également d'encourager un partenariat basé sur le co-leadership, la confiance mutuelle, le partage des responsabilités et le transfert de compétences, afin de modifier durablement la dynamique de dépendance et d'inégalité entre acteurs internationaux et locaux.

Les recommandations formulées dans cette étude insistent sur la nécessité de renforcer la localisation de l'aide humanitaire, en intégrant pleinement les acteurs locaux dans tous les processus décisionnels, en valorisant leur expertise et leur connaissance du contexte, tout en leur assurant un accès équitable aux financements. La localisation doit ainsi devenir une véritable approche opérationnelle, favorisant la résilience des communautés, la pérennisation des interventions et la construction d'un système humanitaire plus transparent, responsable et efficace.

La transformation du système humanitaire en RDC requiert un engagement concerté de tous les acteurs, gouvernements, bailleurs, organisations internationales et acteurs locaux autour d'une vision commune : celle d'un système humanitaire basé sur la localisation, l'équité et la responsabilité partagée. La levée des barrières identifiées doit s'accompagner d'une volonté politique forte, d'un changement de paradigme dans la gestion des financements et d'un volet continu de renforcement des capacités. Seule cette approche intégrée pourra garantir que les acteurs locaux, en tant que véritables partenaires, jouent pleinement leur rôle dans la réponse aux crises et dans la construction d'un système humanitaire plus résilient, inclusif et durable.



HST-LHL

Humanitarian System Transformation through
Local Humanitarian Leadership